Mais de la même manière que la S. Cong. a été induite en erreur sur l'*étendue*, elle l'a été sur l'*état et la valeur* du territoire du diocèse, et spécialement au sujet de la réserve forestière. Car des expositions *non moins fausses* ont été faites sur cet autre point à la S. Cong., dans la pétition ci-dessus mentionnée. Evidemment, la S. Congr. n'entend pas donner pour ressource à un Evêque ou à une Eglise un champ analogue à la surface d'un lac ou d'un désert, surtout quand cette église est chargée de dettes.

Mgr des Trois-Rivières, dans la vue de rétablir la vérité sur cette question comme sur la précédente, s'est également adressé à un officier du gouvernement des mieux renseignés sur cette partie inhabitable du diocèse, précisément celui qui dirigea les grandes explorations qui y furent faites par l'autorité civile, M. G. A. Bourgeois, ex-Deputé Ministre des terres de la Couronne, aujourd'hui Inspecteur des Postes dans la Division des Trois-Rivières.

Je joins encore à cette lettre l'exposé clair et précis que ce Monsieur a eu la bienveillance de m'envoyer récemment, à la demande de sa Grandeur Mgr des Trois-Rivières.

Je prie Votre Eminence, ainsi que les Em. Cardinaux de la Propag., de lire avec soin cet important document. Vous y verrez, par des rapports pareillement officiels, ce qu'*est* et ce que *vaut* réellement pour un diocèse ce territoire dont on a fait tant de bruit auprès du St-Siège. Vous y trouverez que cette contrée du Nord est stérile, froide, inhabitée, littéralement couverte de montagnes escarpées et d'étroits défilés presqu'infranchissables aux colons, et qu'en faisant espérer sur ces terrains un **notable** développement de colonisation pour l'avenir, c'était tromper la S. Congr. encore *plus* que sur l'*étendue* du territoire.

Qu'il me soit permis d'ajouter au témoignage de M. l'Inspecteur des Postes le mien propre, qui n'est pas sans quelque valeur sur la matière.

J'ai été, au Nord, 20 ans curé de la paroisse du Cap de la Magdeleine, que j'ai laissée pour venir à Rome. La partie *inhabitable* du diocèse est arrosée par la grande rivière du St-Maurice qui débouche au fleuve St-Laurent, en longeant cette paroisse, près laquelle se fait le grand commerce des bois. C'est une chose parfaitement connue au pays, que les deux tiers des habitants de cette paroisse passent environ six mois de l'année à couper et à descendre les bois du St-Maurice, depuis plus de 30 ans. Conséquemment, ils connaissent cette région pour l'avoir parcourue dans tous les sens. Eh bien! tous sans exception s'accordent à dire que c'est une contrée absolument impropre à la culture et *inhabitable*.

Combien de fois les pauvres jeunes gens qui conduisent durant un mois et demi les bois sur le St.-Maurice, dans l'eau glacée du printemps, souvent trempés eux-mêmes jusqu'à la ceinture, ne sont-ils pas venus, fatigués et ruinés par ce pénible travail, me demander d'intercéder en leur faveur auprès du gouvernement pour leur obtenir quelque part *ailleurs* des terres cultivables? Quelle n'aurait pas été leur joie s'ils avaient pu rencontrer dans les régions qu'ils traversaient si souvent quelque lieu propice à la colonisation! Aucun d'eux, sur les 150 qui pénètrent annuellement dans le St-Maurice, aucun pendant les 20 ans que j'ai dirigé leur paroisse, n'est resté dans cette contrée, si ce n'est 3 ou 4 comme gardiens de *poste*. Mais tous ceux qui n'ont pu trouver place dans la paroisse, sont allés s'établir dans les autres parties du pays, ou aux Etats-Unis. Personne ne peut mieux que moi rendre un témoignage compétent sur ce fait qui a toujours été un des grands chagrins de ma vie curiale.